

L'écho de St Jean

Journal d'informations de la municipalité de Saint Jean de Fos - Juin 2026 - N° 16



Inauguration
de la nouvelle cantine
Page 8



Trail de Clamouse : record
de participation
Pages 20 et 21



Singes en fête 2 :
le mélange gagnant
Page 28

A la Une de l'écho Finances communales - Page 4 à 7



Suivez nous
sur les réseaux sociaux

www.mairie-saintjeandefos.fr



L'édito du maire

Mairie

Place de la Mairie
34150 Saint Jean de Fos

Tél. : 04 67 57 72 97
mairie@saintjeandefos.fr

Accueil du public

Lundi 8h30 à 12h - 14h à 18h
Mardi 8h30 à 12h
Mercredi 8h30 à 12h
Jeudi 8h30 à 12h
Vendredi 8h30 à 12h - 14h à 17h

Maire et adjoints

Pascal Delieuze
Christine Granier
Thierry Verzeni
Christine Porchez
Frédéric Massol
Aude Fried

Directeur de la publication

Pascal Delieuze

Comité de rédaction

Pascal Delieuze, Aude Fried,
Manon Capaccio, Laure Bouisson,
Julie Saumureau, Régis Gérard,
Jean-Noël Garrigues

Photos

Pascal Delieuze,
Aude Fried,
Manon Capaccio,
Département de l'Hérault,
Vitanova,
CCVH,
Stéphane Cambon Photographe,
Event Green Studio

Maquette & Mise en page

Franck Salvagnac
Aude Fried

Impression

Exaprint

Distribution

Les élus de la commune

Retrouvez toute l'actualité
de la municipalité sur
les réseaux sociaux

Facebook
@SaintjeandefosMunicipalité

Instagram
saintjeandefosmairie

Cher(e)s Jeannifossien(ne)s,

Je souhaite tout d'abord vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales pour le mandat 2026-2032. Même en l'absence de liste concurrente, plus de 60 % d'entre vous se sont déplacés pour voter. Cette participation constitue un encouragement précieux et une marque de confiance qui nous honore autant qu'elle nous engage pour les années à venir.

Avec une équipe largement renouvelée, déjà pleinement investie dans les commissions municipales, nous sommes mobilisés pour répondre aux attentes des habitants et poursuivre le développement de notre commune.

En ce début de mandat, je souhaite rappeler les grandes orientations de notre programme. Nous devons agir dans un contexte financier plus contraint qu'au cours de la précédente mandature, notamment en raison de la baisse des aides du Département et de l'État destinées aux investissements.

Grâce à la gestion rigoureuse menée ces dernières années, notre commune dispose toutefois d'une situation financière saine qui nous permettra de poursuivre les projets nécessaires à son développement. Nous continuerons les travaux de réfection des rues du village et porterons une attention particulière à l'entretien et à l'amélioration des chemins communaux.

Parmi nos priorités figure également la poursuite de l'acquisition des terrains destinés aux futurs équipements sportifs, sur l'emplacement réservé au PLU, à la sortie du village en direction de Gignac. Le développement des infrastructures sportives constituera un axe important de notre action. Nous engagerons également la restauration du pigeonnier, en partenariat avec l'association Lo Picart, afin de préserver et valoriser ce patrimoine emblématique de notre histoire locale.

Une autre priorité majeure sera la création d'une résidence autonome pour les seniors, accompagnée d'une salle commune dédiée aux activités et aux rencontres. Ce lieu favorisera le lien social et le bien-vieillir dans notre commune.

Enfin, nous mènerons une réflexion sur l'avenir de l'ancienne cave coopérative. L'objectif serait d'en faire un espace au service du tourisme et de la vie locale, accueillant hébergements, ateliers d'artisans et locaux associatifs. Ce projet est encore au stade de la réflexion et devra être approfondi à travers des études et une concertation avec les habitants.

Soyez assurés que nous continuerons à travailler avec sérieux, détermination et responsabilité pour préparer l'avenir de notre commune et contribuer au bien-être de tous.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, en profitant pleinement des animations proposées par la commune et les associations qui font vivre notre village.

Le Maire,
Pascal Delieuze

Au sommaire

■ Vie municipale	3
■ Saint Jean au quotidien	16
■ Vie associative	22
■ Etat civil	29

Retour sur les élections municipales du 15 mars 2026

Une seule liste mais un engouement certain ! En effet, 60 % des électeurs se sont déplacés, le 15 mars dernier, pour accomplir leur devoir civique, témoignant ainsi de leur intérêt pour la vie de la commune et de leur confiance envers l'équipe en place. La liste « Ensemble pour St-Jean », portée par le maire sortant, Pascal Delieuze, a donc été reconduite.



Le nouveau conseil municipal a été officiellement installé le 20 mars. À cette occasion, Pascal Delieuze a été réélu maire de la commune. Il est entouré de cinq adjoints :

- Christine Granier, 1ère adjointe en charge de l'urbanisme et des travaux ;
- Thierry Verzeni, adjoint à la gestion des services techniques et au cadre de vie ;
- Marie-Christine Porchez, adjointe à la vie locale, à la culture, au sport et à la solidarité ;
- Frédéric Massol, adjoint aux finances, au développement touristique, au patrimoine, à l'artisanat et au développement économique ;
- Aude Fried, adjointe à la communication et aux affaires scolaires.

Olivia Ghibaudo a également été désignée conseillère déléguée à la vie locale et à la solidarité intergénérationnelle.

Douze autres conseillères et conseillers municipaux, membres de l'ancienne mandature ou nouvellement élus, viennent compléter et renouveler l'équipe : Yoann Galhac, Lionel Vernet, Julie Saumureau, Eric Boisserie, Laure Bouisson, Eric Desfours, Manon Capaccio, Aubéri Debievre, Dominique Durmont, Régis Gérard, Maëva Spies et Jean-Noël Garrigues.

Nouvelle mandature à la Communauté de communes

Le 20 avril dernier, les 51 élus représentant les 28 communes de la vallée de l'Hérault se sont réunis pour la séance d'installation de la Communauté de communes.

À cette occasion, Jean-François Soto, maire de Gignac, a été réélu président avec une très large majorité (49 voix sur 51). Il sera entouré d'un exécutif composé de 15 vice-présidents et 11 conseillers délégués, mobilisés pour porter les projets du territoire.

La commune de Saint-Jean-de-Fos est bien représentée dans cette nouvelle mandature. Notre maire, Pascal Delieuze, a été élu 7^e vice-président en charge du Grand Site de France Gorges de l'Hérault.

Dans le cadre de cette mission, il suivra plusieurs projets : l'installation d'un food truck au Labadou pendant l'été, la réflexion sur l'avenir de la Bergerie, l'organisation du stationnement sur le Grand Site, ainsi que le projet de mobilité douce entre le Pont du Diable et Saint-Guilhem-le-Désert. Il participera aussi à la préparation des 1 000 ans du Pont du Diable en 2031.

Cette délégation concerne également le tourisme, la biodiversité, Natura 2000 et les sports de pleine nature.

Lors de la précédente mandature, Pascal Delieuze était conseiller délégué aux métiers d'art.

De son côté, Christine Granier, première adjointe au maire, siège aussi comme conseillère communautaire.

Le CCAS vous accompagne

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les habitants de la commune en situation difficile. Il peut être sollicité pour toute situation préoccupante en urgence ou en suivi régulier. N'hésitez pas à contacter le 07-88-97-36-52 afin de prendre rendez-vous.

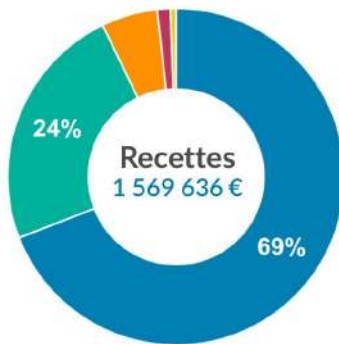
Remplacement poteaux incendie

À la suite d'un contrôle des poteaux incendie réalisé par le SDIS 34, il a été constaté que trois équipements étaient hors service et devaient être remplacés. Les poteaux concernés se situent au croisement du chemin des Plôs, à l'angle de l'avenue Gaston Brès et de l'avenue du Monument et sur le chemin du Labadou, à l'angle du lotissement « Lucien Pourtier ». Les travaux de remplacement seront effectués avant l'été, pour un montant total de 12 000 € TTC.

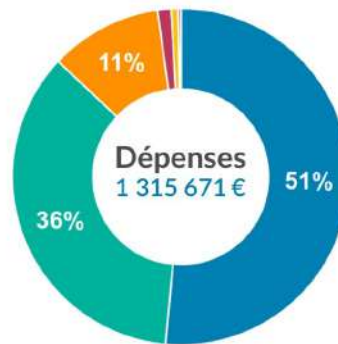
Le Compte Administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 avril 2026 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

Compte Administratif 2025

Fonctionnement

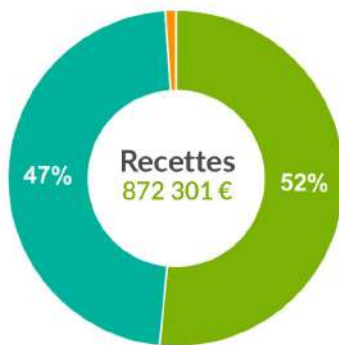


- Impôts et taxes : 1 084 662 €
- Dotations et participations : 372 342 €
- Produits des services : 84 351 €
- Autres recettes réelles : 19 648 €
- Produits des cessions : 8 633 €

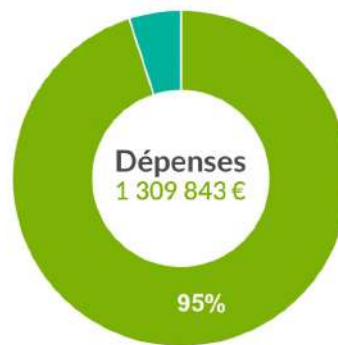


- Charges de personnel : 676 929 €
- Charges générales : 467 891 €
- Charges gestion courante : 141 643 €
- Intérêts d'emprunts : 17 065 €
- Dépenses d'ordre : 8 833 €
- Autres dépenses réelles : 3 310 €

Investissement



- Emprunt : 450 000 €
- Dotations et subventions : 413 466 €
- Recettes d'ordre : 8 833 €



- Dépenses d'équipement : 1 244 610 €
- Remboursement du capital : 65 232 €

Les résultats du CA 2025

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	1 569 636 €	1 315 671 €
	Invest	872 301 €	1 309 843 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	415 130 €	0 €
	Invest	404 156 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		3 261 224 €	2 625 514 €
Résultat de clôture de l'exercice		635 710 €	
RàR reportés en 2026	Invest	341 930 €	526 442 €
Totaux cumulés		3 603 155 €	3 151 957 €
Résultat financier définitif		451 198 €	

- Un résultat financier largement excédentaire
- Des recettes de fonctionnement en hausse de 6%
- Une capacité d'autofinancement en hausse de 15% en un an



Autofinancement net de la collectivité
188 933€



Capacité de désendettement
1.80 an

Les principales réalisations de 2025



Nouvelle cantine scolaire

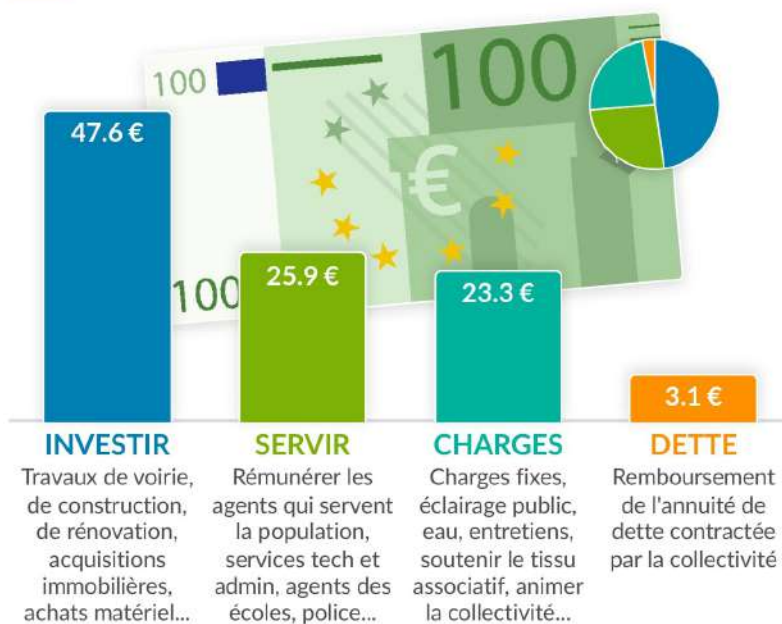


Fin des travaux de la route de Lagamas



Rénovation de l'éclairage public avec 100 nouvelles lanternes LED

Que fait la commune avec 100€ ?



Cap sur l'investissement

L'an passé, les dépenses d'investissement de notre commune - travaux de voirie, construction, acquisitions immobilières - représentaient 23 % de nos dépenses totales. Cette année, elles atteignent près de 48 %, preuve du dynamisme de notre village et de la volonté municipale d'investir pour améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir.

Une dette en baisse

En 2025, la charge de la dette représente 3,1% des recettes de fonctionnement, contre 4,5% en 2024, bien au-dessous du seuil d'alerte de 10%. La capacité de désendettement est passée, quant à elle, de 2,3 à 1,8 an, preuve de l'excellente santé financière de la commune.

”

Le compte administratif 2025 confirme une nouvelle fois la solidité financière de notre commune. Nous demeurons particulièrement vigilants quant à nos dépenses de fonctionnement, dans un contexte toujours marqué par la hausse des coûts énergétiques et la baisse attendue des subventions. Grâce à une gestion rigoureuse, notre commune a toutefois pu dégager un autofinancement satisfaisant. Associé aux recettes fiscales, celui-ci nous permet de poursuivre nos investissements essentiels. Ainsi, nous continuons chaque jour à améliorer notre cadre de vie, renforcer l'attractivité de notre village et préparer sereinement l'avenir.

Le Budget Primitif regroupe toutes les autorisations budgétaires prévues pour encadrer les recettes et les dépenses de la commune. Il a été voté et adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 avril 2026. Il respecte non seulement les engagements pris pour le mandat que vous nous avez accordé, mais aussi les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Budget Primitif 2026

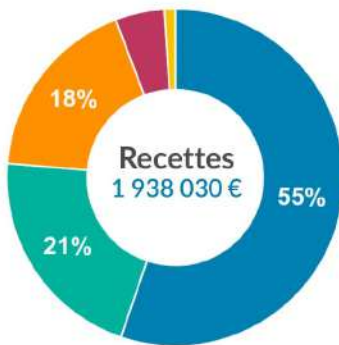
Fonctionnement

1 938 030 €

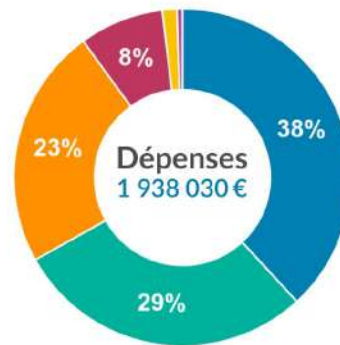
Investissement

1 149 826 €

Fonctionnement

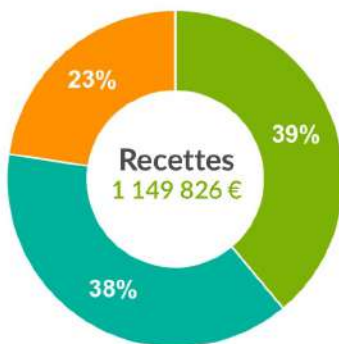


- Impôts et taxes : 1 070 335 €
- Excédent antérieur : 409 095 €
- Dotations et participations : 347 300 €
- Produits des services : 91 000 €
- Autres recettes : 20 300 €

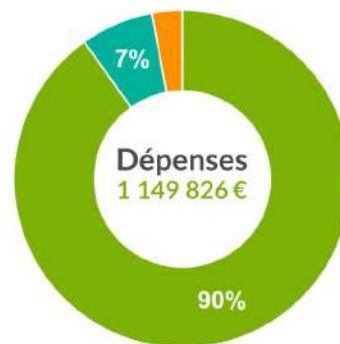


- Charges de personnel : 739 200 €
- Charges générales : 557 130 €
- Virement à section d'invest : 447 695 €
- Charges gestion courante : 156 800 €
- Intérêts d'emprunts : 27 005 €
- Autres dépenses : 10 200 €

Investissement



- Virement de section de fonct : 447 695 €
- Dotations et subventions : 441 930 €
- Excédents de fonct capitalisés : 260 000 €
- Autres recettes : 201 €



- Dépenses d'équipement : 1 036 011 €
- Remboursement du capital : 80 428 €
- Déficit d'invest reporté : 33 385 €

Les orientations du Budget

- ▶ Maîtriser nos dépenses courantes en fonctionnement
- ▶ Continuer à investir pour améliorer la qualité des services
- ▶ Contenir le niveau d'endettement de la commune



Visitez notre site internet



Agrandissement de la bibliothèque

Projets d'investissement et vie de la commune

Agrandissement de la bibliothèque :

135 000 €

Réfection chemin Four des Oules :

85 000 €

Aménagement cour école maternelle :

23 000 €

Etude sur le pigeonnier :

10 000 €



Réfection du chemin du Four des Oules

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2026



1 453 130 €
Admin générale

825€ / habitant



1 036 011 €
Infrastructures

588€ / habitant



107 433 €
Rembours dette

61€ / habitant




10 001 €
Autres dépenses

6€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	48.03%	823 715 €
 Taxe Foncière Non-Bati	88.00%	58 080 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	15.02%	56 294 €

Des taxes foncières stables

Cette année encore, la commune a tenu son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition applicables aux taxes foncières, afin de préserver le pouvoir d'achat des administrés. En revanche, le conseil municipal a voté une revalorisation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dans l'objectif de renforcer les ressources fiscales communales. Cette décision devrait permettre de dégager environ 6 500 euros de recettes complémentaires pour le budget de la commune.

”

Un budget maîtrisé et volontariste, au service du développement et de la valorisation de la commune : le budget primitif 2026 illustre notre détermination à concilier rigueur financière et maintien d'un service public de qualité. La maîtrise des dépenses de fonctionnement va de pair avec une recherche active de ressources nouvelles et une gestion optimisée de nos moyens. En parallèle, une enveloppe d'investissement volontariste concrétisera des projets structurants au service du territoire comme l'agrandissement de la bibliothèque ou encore la réfection de certaines voiries.

Inauguration de la nouvelle cantine

L'année 2026 a débuté sous le signe d'une belle réalisation : le lundi 5 janvier, les élèves des écoles de Saint Jean de Fos ont pris leur tout premier repas dans leur nouvelle cantine!

Quelques semaines plus tard, le 3 février, ce nouvel équipement a été officiellement inauguré en présence de nombreux partenaires institutionnels - Monsieur Eric Suzanne, sous-préfet, Monsieur Kléber Mesquida, président du Conseil départemental, Madame Nicole Morère, la vice-présidente, ainsi que Monsieur Jean-François Soto, président de la CCVH - et surtout des principaux concernés : les enfants du village !



Ce restaurant scolaire, moderne, lumineux et confortable offre désormais un cadre agréable et adapté pour la pause méridienne, contribuant au bien-être des élèves au quotidien.

Ce projet, abouti grâce à l'engagement de nombreux acteurs - financeurs, artisans, services municipaux et élus - marque une étape importante pour la vie de notre commune et pour l'épanouissement de nos enfants.



Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



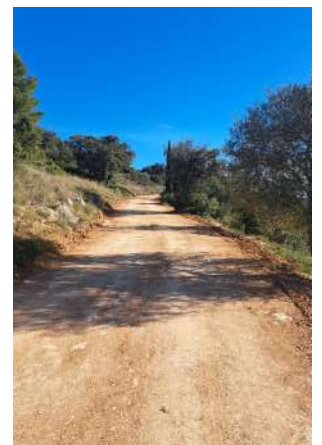
Le 8 mai dernier, notre village a commémoré le 81^e anniversaire de l'armistice de 1945. À cette occasion, Mickaël Duyck, habitant de Saint Jean de Fos, a été décoré pour son engagement lors de la guerre à Sarajevo dans les années 90. Merci aux habitants qui ont répondu présents pour honorer celles et ceux qui se sont battus pour une France libre. Merci aussi aux enfants qui ont lu les noms de leurs aînés tombés au combat. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations, afin que les sacrifices d'hier continuent d'éclairer notre présent et de rappeler la valeur précieuse de la paix, de la liberté et de la fraternité.

Réfection de la piste forestière des plôs

Lors de l'incendie d'avril 2023, les véhicules de secours, notamment les camions de pompiers, avaient rencontré d'importantes difficultés pour accéder au site en raison du mauvais état de la piste forestière menant à la maison forestière des Plôs et au-delà.

À l'automne 2025, le Département de l'Hérault, principal financeur du SDIS 34, a procédé à la réfection de la chaussée. Les travaux ont notamment permis son élargissement ainsi qu'une amélioration de sa planéité, depuis le bas de la piste jusqu'à la maison forestière.

Concernant le financement du SDIS 34, chaque commune participe à son budget. En 2026, la contribution de notre commune s'élève à 38 548 €.



Tempête Nils : point de situation à Saint-Jean-de-Fos

En février dernier, la tempête Nils a causé de nombreux dégâts dans la commune. À l'entrée du village, la route de Gignac a dû être fermée après la chute de deux pins et de deux poteaux Enedis. Un cyprès est aussi tombé à Saint-Geniès. D'autres arbres et poteaux sont tombés chemin du Four des Oules, impasse du Chasselas et place du village. La porte de l'école maternelle a été endommagée, sans compter les dégâts chez plusieurs particuliers.

Merci aux services municipaux et aux agents du Département qui sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux.



L'intervention d'Enedis a été plus difficile car les équipes étaient débordées et devaient gérer de nombreuses urgences. La route de Gignac est restée fermée pendant quinze

jours car un cyprès était tombé au milieu des lignes électriques. Il a fallu attendre qu'Enedis sécurise le réseau avant de pouvoir enlever l'arbre et élaguer. Les poteaux cassés ont été consolidés provisoirement mais n'ont toujours pas été remplacés. Enedis nous a indiqué qu'il faudra environ un an pour remplacer tous les poteaux endommagés dans l'Hérault.



La tempête a aussi arraché des câbles de fibre à l'entrée du chemin du Four des Oules. Ensuite, un camion a endommagé la ligne, privant le quartier et le chemin du Combarels d'internet pendant plusieurs semaines. Pour Enedis comme pour la fibre, la mairie a dû intervenir à plusieurs reprises afin de faire avancer les dossiers et obtenir des solutions.

Point d'étape sur les travaux de la station d'épuration



Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont commencé en janvier pour une durée prévue de 12 mois.

Les mauvaises conditions météo du début d'année ont provoqué un léger retard, mais la livraison reste prévue avant la fin de l'année.

Les travaux avancent bien : le terrassement, les réseaux et le génie civil sont en cours, avec le démarrage de la construction des bassins.

Pour rappel, l'actuelle STEP avait été prévue pour 1 600 habitants. La nouvelle pourra accueillir jusqu'à 2 600 habitants, alors que le village compte aujourd'hui environ 1 800 habitants. Elle reposera sur un procédé performant en boues activées, complété par un traitement écologique des boues grâce à des lits de séchage plantés de roseaux, peu énergivores et respectueux de l'environnement. Un traitement tertiaire viendra également améliorer la qualité des eaux traitées, grâce à un filtre micrométrique et un dispositif par UV.

Ce projet, porté par la CCVH, représente un coût de 2 400 000 €, avec une aide de l'Agence de l'eau de 764 314 €.

Le passage des camions a endommagé le chemin d'accès au chantier. Une réparation provisoire a été réalisée et une réparation complète sera faite à la fin des travaux.



Message aux riverains : merci de rester prudents aux abords du chantier en raison de la circulation régulière des camions.

Suivez-nous sur internet, sur Facebook et sur Instagram. Soyez informés au quotidien !



mairie-saintjeandefos.fr



[@SaintjeandefosMunicipalite](https://www.facebook.com/SaintjeandefosMunicipalite)



[saintjeandefosmairie](https://www.instagram.com/saintjeandefosmairie)

Antennes relais de téléphonie mobile

Jusqu'à présent, Free était le seul opérateur disposant d'une antenne relais 4G sur la commune. Le 8 juillet 2025, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a publié un décret établissant la cinquième liste des zones à couvrir dans le cadre du dispositif d'extension de la couverture «4G fixe». Notre commune figurant dans cette liste, les opérateurs Orange, Bouygues Telecom et SFR ont désormais l'obligation d'y installer une antenne relais.



Historiquement, le site de la Vierge du Roc Pointu accueille les équipements de radiocommunication. Ce terrain appartenant à des propriétaires privés, ce sont eux qui sont sollicités par les opérateurs, en concertation avec la municipalité.

À noter que le site du Roc Pointu se situe dans le périmètre du Grand Site de France Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault. Toute implantation d'antenne nécessite donc l'accord

de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ainsi que des services de la DREAL, représentés par l'inspectrice du Grand Site.

Dès 2025, Orange avait anticipé la publication du décret et obtenu les autorisations nécessaires pour installer une nouvelle antenne sur le site du Roc Pointu. Cet hiver, vous avez ainsi pu observer plusieurs rotations d'hélicoptères destinées à acheminer et installer les équipements. Les travaux étant désormais achevés, l'antenne devrait entrer en service au cours du mois de juin 2026.

Plus récemment, Bouygues Telecom et SFR, dans le cadre d'un projet d'antenne mutualisée, ont pris contact avec la commune et la DREAL. Toutefois, l'inspectrice du Grand Site s'oppose à l'installation d'une nouvelle antenne sur le site du Roc Pointu. Une réunion a donc été organisée afin d'étudier d'autres possibilités d'implantation sur le village.

Pour que la DREAL reconsidère sa position, il faudrait démontrer qu'aucune autre solution n'est envisageable en dehors du site du Roc Pointu.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de ce dossier. Quoi qu'il en soit, la commune a l'obligation de permettre l'implantation d'une nouvelle antenne destinée à Bouygues Telecom et SFR.

Cérémonie de naturalisation à la sous-préfecture de Lodève

A l'occasion de l'acquisition de la nationalité française par un habitant de la commune, le sous-préfet convie les nouveaux citoyens à une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française. Cet événement républicain se déroule dans un cadre solennel, marqué par les symboles de la République : les drapeaux français et européen, le buste de Marianne, la Marseillaise ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



Le 18 février 2026, le maire, Pascal Delieuze, a accompagné Mme Leonor Anay Mena Castellon, habitante de Saint-Jean-de-Fos, lors de la cérémonie de naturalisation organisée à la sous-préfecture de Lodève. La municipalité lui adresse ses chaleureuses félicitations et lui souhaite la bienvenue dans la citoyenneté française.

Entente footballistique

Saint-Jean / Montpeyroux

Au cours de la saison 2025/2026, une première entente sportive a été mise en place entre le club de Montpeyroux et notre commune. Pour cette année de lancement, le projet a débuté avec les plus jeunes, les U6.

Cette équipe est composée de 7 enfants de Saint-Jean sur 8 joueurs au total. Elle est encadrée par deux parents bénévoles de Saint Jean, Gabriel et Florian, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement.

Le samedi 28 mars a eu lieu le premier plateau organisé à Montpeyroux, réunissant également les équipes des villages voisins.



Cette saison, les U6 ont évolué à Montpeyroux, dans l'attente de la rénovation des vestiaires du stade de Saint-Jean-de-Fos. L'objectif pour l'année prochaine est de faire progresser les U6 en catégorie U7, tout en accueillant de nouveaux enfants en U6. Nous espérons que cette initiative marquera le début d'une belle aventure sportive et humaine entre nos deux communes.

La sécurité des enfants aux abords des écoles est l'affaire de tous !

Afin de garantir la sécurité de tous les enfants, des familles et des personnels encadrants, la municipalité souhaite rappeler quelques consignes essentielles concernant le stationnement et la circulation aux abords des établissements scolaires de la commune.

Nous vous demandons ainsi d'utiliser le parking de la cantine scolaire et de ne pas stationner devant l'école maternelle, le long de l'avenue Razimbaud, aux heures d'ouverture et de sortie des classes. Ces stationnements, même de courte durée, créent des situations dangereuses pour les enfants.

Nous vous rappelons également qu'il est important d'éviter de déposer vos enfants en voiture directement devant l'école élémentaire, rue Jules Ferry. De plus, le stationnement sur les trottoirs aux abords de l'école primaire est strictement interdit.

Là encore, ces arrêts répétés engendrent des risques importants pour la sécurité des élèves. Nous vous invitons à utiliser le parking de la salle polyvalente et à privilégier, lorsque cela est possible, un court trajet à pied jusqu'à l'école.

Le respect de ces consignes permettra de sécuriser les déplacements et d'assurer des entrées et sorties d'école plus sereines pour chacun.

Acquisition d'une bande de terrain à l'angle du croisement de la route de Gignac avec le Chemin de la grave

La famille Morin, propriétaire de la maison située à l'angle de la route de Gignac et du chemin de la Grave, a souhaité faire don à la commune d'une partie de sa parcelle afin d'améliorer la visibilité et de sécuriser la traversée des piétons. La commune remercie chaleureusement M.et Mme Morin pour leur générosité et leur sens aigu de l'intérêt général.

L'acte notarié est en cours de rédaction et la donation devrait être officialisée au cours de l'été.



Acquisition du Pigeonnier



Nous avons trouvé un accord avec la famille Bonnet pour le rachat du Pigeonnier, comprenant la bâtisse située sur une unité cadastrale ainsi qu'une bande de terrain d'environ 800 m², allant du bas de la parcelle jusqu'au Pigeonnier. À ce jour, le géomètre a procédé au bornage et le procès-

verbal de délimitation a été signé par l'ensemble des parties. L'acte notarié est en cours de rédaction chez le notaire, et la vente devrait être officialisée au cours de l'été pour un montant de 7 800 euros.

La bibliothèque s'agrandit

Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque débiteront à l'automne prochain et s'étendront sur une période d'environ trois mois. Durant cette période, la bibliothèque sera fermée et les adhérents ne pourront pas emprunter de livres. Ils auront néanmoins la possibilité de se rendre à la bibliothèque de Montpeyroux ou toute autre bibliothèque du réseau de lecture publique pour accéder aux ouvrages.

Réfection des voiries

Les travaux de la rue Tras Mayous sont reportés à une date ultérieure. En effet, le lotissement situé entre la rue Tras Mayous et la rue du Jeu de Ballon, longtemps en attente, devrait finalement voir le jour. Dans le cadre de son aménagement, l'aménageur prévoit la réfection de la partie haute de la rue Tras Mayous. Par conséquent, il est décidé d'attendre la fin de ces aménagements avant de finaliser la réfection de la rue, probablement à l'horizon fin 2027.

Les travaux de réfection de la chaussée du chemin du Four des Oules sont prévus d'ici la fin de l'année. Cette intervention consistera, dans un premier temps, à reprofiler la voirie par des opérations de rabotage et de décrotage, avant la mise en œuvre d'une couche d'enrobé de 5 cm d'épaisseur. Ces travaux permettront d'assurer une finition durable dans le temps, pour un coût estimé à environ 85 000 euros.

Une résidence autonome pour les seniors

Pour rappel, le projet de résidence autonome pour les seniors est prévu sur le terrain situé à côté de la nouvelle cantine scolaire, sur la partie arrière droite du site. Cette résidence comprendra 21 logements, répartis entre douze T2 destinés aux personnes de plus de 65 ans, sept T3 et un T4 ouverts à l'ensemble du public.

Une salle commune d'environ 100 m² sera également créée afin d'accueillir des activités dédiées aux seniors. Initialement prévue comme un équipement indépendant, elle devrait finalement être intégrée à la résidence tout en conservant un accès autonome. Elle restera accessible à tous les seniors du village, qu'ils résident ou non au sein de la structure.



Visuel non contractuel

Prévu à l'origine pour 2025, le lancement du projet a dû être reporté par Hérault Logement en raison de contraintes budgétaires. Il est désormais inscrit dans la programmation 2026. Avant d'engager cette opération, il nous a paru indispensable de réaliser une étude urbaine portant sur l'aménagement global de l'îlot foncier situé autour de la cantine scolaire. Cette étude permettra notamment de confirmer l'implantation de la résidence ainsi que l'organisation des circulations vers les différentes zones de stationnement.

L'objectif est de déposer le permis de construire d'ici la fin de l'année, pour un démarrage des travaux envisagé en 2027.

Grand site de France St-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault

Dans le cadre du bilan des dix ans du Grand Site, la CCVH a obtenu de la DREAL l'autorisation d'installer un food truck sur les terrasses du Labadou pendant la saison touristique. Le maire, Pascal Delieuze, également vice-président de la CCVH en charge du Grand Site, a relancé ce dossier afin de permettre une installation dès cet été. Toutefois, les démarches administratives restent complexes et nécessitent encore du temps. En conséquence, le projet ne pourra pas être concrétisé cet été et est désormais envisagé pour l'été 2027.

En ce début de mandature, il est également nécessaire de réfléchir à l'avenir de la bergerie du Pont du Diable. A court terme, la CCVH engagera des moyens pour sécuriser le site, notamment par la protection des menuiseries et la réfection de la toiture, aujourd'hui en très mauvais état.

Au cours de cette mandature, il sera aussi question de réduire au maximum le stationnement dans les gorges, entre le Pont du Diable et Saint Guilhem, jusqu'au second barrage. Pour cela, de nouveaux parkings devront être aménagés dans les villages portes, notamment à St Jean et Aniane, tandis que le développement des navettes devra être renforcé.

Cette évolution répond à une double exigence : d'une part, des impératifs de sécurité demandés par la préfecture ; d'autre part, les engagements liés au label Grand Site de France. Lors du renouvellement du label à l'automne 2025, la commission des Grands Sites et le ministère ont en effet souligné cette faiblesse et demandé qu'une solution soit apportée avant le prochain renouvellement.

Le dossier des mobilités douces entre le Pont du Diable et St Guilhem devra également être relancé. Deux projets sont actuellement à l'étude : le premier prévoit un cheminement piétonnier le long de la départementale menant à Saint-Guilhem, avec notamment un passage en encorbellement de 300 mètres avant la combe de Brunan ; le second concerne un itinéraire au-dessus du canal de Gignac, accompagné d'une passerelle permettant de franchir l'Hérault au niveau de Saint-Guilhem. À ce jour, ces projets ont été validés par les services de l'Etat mais ils se heurtent encore à des questions de coût et d'autorisations liées au canal de Gignac.

Enfin, une grande fête pourrait être organisée en 2031 afin de célébrer les 1 000 ans du Pont du Diable.



Abonnez-vous à la newsletter et soyez informés chaque semaine !

Rendez-vous sur : mairie-saintjeandefos.fr

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets

Depuis novembre 2023, un nouveau schéma de collecte des déchets ménagers se déploie sur le territoire. L'objectif poursuivi est double : limiter la hausse des coûts de gestion des déchets des habitants et répondre aux exigences réglementaires fixées par l'État en divisant par deux, en 5 ans, la quantité de déchets enfouis.

Quel calendrier ?

La mise en place du nouveau schéma de collecte fait ses preuves et son déploiement se poursuit en 3 phases :

- Phase 1 : En 2023, ce sont les 11 communes du sud du territoire qui ont été concernées ;
- Phase 2 : En 2025, ce sont les communes d'Aniane, de Gignac et de Saint-André-de-Sangonis qui ont adopté ce nouveau plan de collecte l
- Phase 3 : En décembre 2026, suite et fin de ce déploiement d'envergure avec les 14 communes restantes dont Saint-Jean-de-Fos.



Une collecte sur-mesure

En s'appuyant sur les différentes typologies d'habitats identifiées sur les communes, ainsi qu'aux contraintes liées aux secteurs géographiques (accès des camions de collecte et capacités de stockage des bacs individuels des habitations), le nouveau schéma de collecte permet de proposer des équipements adaptés aux consignes de tri :

- Collecte en bacs de tri pour 3/4 des foyers dans les secteurs pavillonnaires de la vallée de l'Hérault. *Les déchets ménagers résiduels et emballages/papiers résiduels sont collectés en alternance une semaine sur deux. Les déchets alimentaires sont collectés une fois par semaine.*
- Accès 24h/24 et 7j/7 à des colonnes et points tri de proximité avec badge d'accès pour les habitants de cœurs de villages et de rues étroites, soit moins d'1/4 des foyers. Ce service adapté se trouve au plus proche de votre habitation et vous permet de trier l'ensemble de vos déchets sans attendre les jours de collecte. Vous n'avez plus à stocker les bacs à votre domicile et les trottoirs sont plus propres et accessibles.
- Mise en place de points tri de proximité ou d'une collecte en porte-à-porte selon les conditions d'accès et la pertinence pour les habitats isolés (mas ou hameau).

Bilan : les chiffres observés sont encourageants

La quantité de déchets ménagers résiduels collectés a été réduite de façon considérable par rapport aux moyennes des années précédentes, sur les 28 communes. En moyenne, le nouveau schéma de collecte a permis de réduire de 80 à 100 tonnes par mois les quantités de déchets ménagers résiduels enfouies.

Les prochaines étapes

Envoi d'un courrier afin d'informer chaque foyer

Enquête et dotation : du 15 septembre 2026 au 15 novembre 2026

Réunion publique : 25 septembre

Démarrage de la collecte : décembre 2026

Des haies plantées pour embellir et préserver notre cadre de vie

La commune a procédé à la plantation de 120 m de haies (2 rangées de 60 m) sur le parking situé face à l'ancienne cave coopérative. Cette opération a été réalisée dans le cadre du programme Hérault'Haies mené en partenariat avec l'association Paysarbre et soutenu par la Région Occitanie.

Grâce au soutien financier de la CCVH, le reste à charge pour la commune s'est limité à 1,50 € par mètre linéaire et à l'achat de paillage pour protéger les plants de la sécheresse.



Les haies jouent un rôle essentiel pour l'environnement : elles favorisent la biodiversité, protègent les sols, participent à la régulation des eaux pluviales et créent de véritables corridors écologiques pour la faune et la flore locales.

L'association Paysarbre, qui a réalisé le diagnostic préalable pour conseiller des essences adaptées, assurera un accompagnement technique complet sur trois ans. Merci aux agents des services techniques qui ont réalisé le travail du sol, la plantation et le paillage et qui apporteront l'arrosage nécessaire.

Réfection des chemins communaux

Les intempéries de cet hiver, et notamment les fortes pluies à répétition, ont fortement abîmé nos chemins communaux, qui étaient déjà en mauvais état. Au printemps, les employés communaux ont utilisé 120 tonnes de tout-venant pour reboucher les trous sur les chemins les plus dégradés :



- le chemin des Poteaux, entre la route de Montpeyroux et la route de Gignac, en passant par la route de Lagamas ;
- le chemin d'accès au puits du Drac ;
- le chemin de la Navette et du Mas des Fourches ;
- le chemin du Mas des Pioch.

L'entretien de nos chemins communaux est l'une des priorités de cette nouvelle mandature.

Saint Jean de Fos rejoint l'application "Là Vie Locale"

La commune de Saint-Jean-de-Fos a choisi d'adhérer à l'application Là Vie Locale, un outil numérique créé par de jeunes entrepreneurs de Jacou et pensé pour faciliter la communication entre la mairie, les habitants et les acteurs du territoire.

Cette application permet de centraliser, au même endroit, l'ensemble des informations utiles du quotidien : actualités municipales, événements, informations pratiques, associations, commerces et services locaux. Elle offre également un accès simple et rapide aux informations de la vie locale directement sur smartphone.

Pour les habitants, c'est la possibilité de rester informés en temps réel grâce à des notifications et de découvrir facilement tout ce qui se passe dans la commune. Pour la mairie et tous les acteurs locaux, c'est un outil moderne et complémentaire pour renforcer la diffusion de l'information et le lien avec la population. Nous vous encourageons donc à télécharger cette application au plus vite (en scannant le QR Code sur l'affiche ci-contre).

Les associations, artisans et commerçants qui souhaitent y être référencés peuvent se rapprocher de la mairie.

là vie locale

Une application qui rassemble toute la vie locale au même endroit

- 👉 Suis les actualités de la mairie
- 👉 (Re) découvre les commerces et les associations locales
- 📅 Ne manque plus rien des événements de ta ville !

Télécharge l'appli, c'est gratuit !



Toutes vos infos locales sont juste là !

Acteur local

Association, commerce

Deviens visible en 2 clics !

Publie tes actualités
Ajoute tes événements

Habitant

Redécouvre ta ville !

Une seule appli pour toute ta vie locale



lavielocale.fr

contact@lavielocale.fr

Saint Jean au quotidien

De nouveaux commerces au cœur du village

Ces dernières semaines, Saint-Jean-de-Fos a vu arriver plusieurs nouveaux commerces qui participent à la dynamique et à la convivialité du cœur de village.



Tout d'abord, le bureau de tabac du village a rouvert désormais sous le nom « Le Tabac des Potiers » au 3 bis place de la Mairie. Alexandra et Kevin y proposent tabac, presse et services de proximité dans une ambiance chaleureuse, avec une large amplitude horaire : de 7h à 20h en semaine et de 7h30 à 20h le week-end.

Côté cuisine, « Ché Djo » a investi l'ancien tabac de la rue Jules Ferry pour vous concocter une street food maison, des bowls colorés, des salades fraîches et même des options végétariennes et vegan. Le tout, à emporter ou à déguster lors d'un moment gourmand en terrasse.



Enfin, Aurélien Archambault, passionné de gastronomie et de café, propose avec son projet « 18 grammes » un lieu dédié au café de spécialité et aux découvertes gustatives. Une adresse où chaque tasse met à l'honneur des produits sélectionnés avec soin et respect du savoir-faire artisanal.

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux commerçants et leur adresse pleine réussite dans leurs projets.

Saint-Jean au rythme des Mustang

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Club Mustang de la région Occitanie le jeudi 14 mai 2025 autour d'un petit-déjeuner très convivial. 26 véhicules récents et anciens s'étaient réunis autour de l'école maternelle. Vous avez peut-être pu en apercevoir quelques-unes la veille sur la place du village. Les organisateurs nous ont promis de revenir. Nous les attendons !



Saint-Jean-de-Fos à l'heure des Playmobil

Les 21 et 22 février 2026, la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Fos a accueilli pour la première fois une exposition dédiée aux célèbres Playmobil, pour le plus grand plaisir des petits... comme des grands. Organisé en collaboration avec le Foyer Rural et l'association Anim'Event 34, l'événement a rassemblé de nombreux passionnés venus partager leur univers. Préhistoire, vikings, cinéma ou encore musique : les visiteurs ont pu découvrir des scènes aussi variées que créatives, témoignant d'un véritable savoir-faire et d'une passion transmise de génération en génération. En parallèle, un atelier Lego était également proposé, permettant aux plus jeunes de laisser libre cours à leur imagination.



Abonnez-vous à la newsletter de la municipalité et soyez informés chaque semaine !

Rendez-vous sur : mairie-saintjeandefos.fr

Le Géoparc Terres d'Hérault reconnu par l'Unesco

Le 23 avril 2026, le Géoparc Terres d'Hérault a officiellement obtenu le label « Géoparc mondial » décerné par l'Unesco.



Cette distinction internationale récompense plusieurs années de mobilisation collective réunissant élus, scientifiques, associations et habitants. Elle concerne un vaste territoire de 111 communes, dont notre village de Saint Jean de Fos, marqué par une richesse géologique exceptionnelle retraçant plus de 540 millions d'années d'histoire.



Des sites emblématiques comme les ruffes rouges du Salagou, les gorges de l'Hérault ou le cirque de Mourèze illustrent cette diversité de paysages.

Ce label renforce l'attractivité du territoire, encourage un tourisme durable et contribue à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine naturel.

Une reconnaissance dont nous pouvons être fiers !

A la recherche de peintres amateurs

A l'initiative de Christian Pioch, nouvel arrivant au village, une exposition de peintures sera organisée, les 5 et 6 septembre, dans la salle polyvalente, en parallèle de la fête aux associations.

Vous êtes peintres amateurs, débutants ou expérimentés : venez présenter vos créations. Pas de thème, ni de style ou de matière imposés !

Contact : 06-09-72-09-20 ou 06-34-46-05-90

Carnaval : un bel après-midi festif et coloré

Le samedi 11 avril, Saint-Jean-de-Fos a vécu un très beau moment de convivialité à l'occasion du carnaval organisé dans le village. Petits et grands ont répondu présents pour partager cet après-midi festif placé sous le signe de la bonne humeur et de la créativité. Un grand bravo aux enfants et aux enseignants de l'école publique pour leur magnifique oiseau de carnaval, ainsi qu'au Foyer Rural pour leur splendide char, qui ont apporté couleur et imagination au défilé. La fête s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse, avant de se clôturer par un goûter offert par l'Amicale laïque.



JEMA : des cœurs à l'ouvrage pour célébrer les métiers d'art

Les 11 et 12 avril derniers, Saint-Jean-de-Fos a vibré au rythme des Journées Européennes des Métiers d'Art, mettant à l'honneur le savoir-faire et la créativité des artisans.



À cette occasion, Argileum, la maison de la poterie a accueilli dans ses jardins une exposition originale autour du thème « Cœur à l'ouvrage ». Les artisans d'art du territoire y ont présenté des créations uniques, témoignant de leur passion, de leurs gestes et de leur sensibilité.

Le vernissage, organisé le samedi matin, a permis au public de rencontrer les créateurs et d'échanger dans une ambiance chaleureuse, prolongée par un moment convivial.

Un beau week-end placé sous le signe du partage et de la découverte, qui a une nouvelle fois mis en lumière la richesse artisanale de notre territoire.



AOC Montpeyroux : une fierté partagée

Le mois d'avril a marqué une étape majeure pour notre territoire avec l'inauguration officielle de la nouvelle AOC Montpeyroux. Après 35 années de travail et d'engagement collectif, cette reconnaissance consacre Montpeyroux comme une appellation communale, au plus haut niveau de la hiérarchie des vins du Languedoc.



Validée par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) en février 2026, cette distinction vient reconnaître la qualité et l'identité d'un terroir d'exception, désormais protégé par un cahier des charges plus exigeant.

A Saint-Jean-de-Fos, nous sommes fiers de faire partie de cette excellence avec 35 hectares classés dans l'appellation, aux côtés de Lagamas et d'Arboras et bien évidemment, de Montpeyroux !

Un immense bravo aux piliers de cette réussite : François Boudou, Président du Syndicat du Cru, qui a porté ce dossier avec passion et Claude Carceller, ancien maire de Montpeyroux, qui a soutenu l'initiative sans relâche durant tous ses mandats. Dans une période difficile pour la viticulture, cette victoire prouve que la qualité et l'union sont la clé.

Gignac : une nouvelle Maison du tourisme et des mobilités au service du territoire

Depuis le 5 mai 2026, la vallée de l'Hérault dispose d'un nouvel équipement avec l'ouverture de la Maison du tourisme et des mobilités, installée au cœur du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Gignac. Pensé comme un véritable « guichet unique », ce lieu innovant accompagne aussi bien les habitants que les visiteurs dans leurs déplacements et la découverte du territoire.



Ce nouvel espace rassemble en un même lieu les services de l'Office de tourisme intercommunal Saint-Guilhem Vallée de l'Hérault et un espace dédié aux mobilités durables. Les usagers peuvent ainsi obtenir des informations sur les transports LiO, le transport à la demande Tadam, le covoiturage, l'autopartage ou encore la location de vélos, tout en découvrant les activités culturelles, patrimoniales et de loisirs proposées sur le territoire.

La Maison du tourisme et des mobilités propose également plusieurs services pratiques : atelier de réparation vélo, consigne sécurisée, bagagerie, espace détente, wifi gratuit ou encore comptoir des loisirs pour réserver visites et activités. L'objectif est clair : faciliter les déplacements tout en encourageant des modes de transport plus doux et plus durables.



La route du Sel est de retour

Le mercredi 19 août prochain, lors de notre dernier Festifos de l'année, placé sous l'égide de Place au Terroir, nous aurons le plaisir de recevoir une trentaine de cavaliers sur la place de notre village pour l'échange de sel (vers 18 heures) après une déambulation accompagnée de la fanfare Carabena depuis le calvaire et qui se dirigera vers le stade pour la suite de la soirée.

Sur le stade, vous pourrez assister à une animation équestre, danser avec le groupe Granizado de Limon et vous restaurer autour des différents stands de nourriture. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette belle soirée.



La tournée Hérault Vacances passera par Saint Jean de Fos



Dans le cadre du Festifos du 29 juillet sur la place du village, vous pourrez profiter d'animations de "Hérault Vacances" de 17h à 20h.

Au programme : Géoparc : notre territoire vient d'être reconnu "Géoparc mondial" à l'Unesco ; un stand Santé et bien-être avec épreuves pour toute la famille ; le tir laser : vous devrez allumer 5 cibles pour gagner ; de nombreux jeux en bois pour petits et grands ; le rugby parc gonflable ou encore un stand consacré au numérique avec des jeux de réflexes, de rapidité ainsi qu'un casque de réalité virtuelle.

A partir de 20h30, la soirée musicale prendra le relais. Nous vous attendons nombreux.

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

**Le recours à un professionnel est vivement recommandé
notamment en cas de situation dangereuse ou complexe**



Trail de Clamouse : record de participation pour la 5^e édition

Avec 1000 inscriptions sur les quatre épreuves proposées, le Trail de Clamouse devient la plus importante manifestation pédestre parmi les 8 qui se déroulent sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.



Après de longs mois de préparation par l'équipe organisatrice composée d'une dizaine de personnes, le jour J est arrivé. Nous sommes le 29 mars, il est 5h30 et les premiers organisateurs qui n'ont pas oublié de décaler leur montre (passage à l'heure d'été oblige) arrivent à la salle polyvalente. Vite, on prépare le café et on va chercher les croissants pour un petit-déjeuner offert à tous les bénévoles. Certains s'occupent de confectionner leurs paniers-repas.

6h30 : tous les bénévoles sont présents pour les dernières consignes avant de se rendre sur leur poste respectif. Les ouvreurs en VTT sont les premiers à partir, chargés de vérifier que le balisage est bien en place.

6h45 : les premiers coureurs se présentent au retrait des dossards. Les signaleurs et les ravitailleurs embarquent tout le matériel et se dirigent sur le parcours. Le reste de la troupe s'affaire à l'installation de toutes les structures nécessaires, arches, barrières, aire de chronométrage, installation du car podium mis à disposition par Hérault Sport...

7h30 : accueil de la Protection Civile et du médecin chargés d'assurer les premiers secours aux coureurs. Arrivée également de la speakeuse Maud qui va animer cette journée.

8h00 : le premier départ est donné et les coureurs s'élancent sur le plus grand parcours *Le Pic du Diable* (38km et 1600m de dénivelé positif). Les départs vont s'enchaîner avec 8h30 celui du *Joncas* (25km et 750m) et enfin à 9h15, *Terre de Légendes* (14km et 440m), la randonnée qui emprunte le même parcours démarre dans la foulée.



Tous ces coureurs vont pouvoir profiter des spécificités de notre territoire avec le passage sur le Pont du Diable, la traversée de la Grotte de Clamouse, la montée au Roc Pointu avant de continuer jusqu'à la Maison des Légendes pour un premier ravitaillement. Ceux du 14 km vont redescendre au village par la piste DFCI et le PR pendant que les plus courageux vont poursuivre leur ascension jusqu'au Mont Saint Baudille et redescendre le long du ruisseau Le Joncas, longer le Castellans pour s'orienter vers le retour sur Saint Jean.



10h16 : arrivée du premier coureur du 14km qui termine en un temps record de 1h01'14". Dès lors, les arrivées de coureurs vont se succéder pour l'ensemble des courses. Un ravitaillement copieux, une bière offerte (de la Brasserie Baudille) ainsi qu'une poterie (un bol confectionné par les potiers de Saint Jean) attendent les concurrents. Les kinés sont également présents pour soulager les muscles endoloris.



11h15 : remise des récompenses pour les 3 premiers et les 3 premières du 14km (carte cadeau de Running Conseil Clermont, Oyas de Saint-Jean, vin de Daumas-Gassac, tapenade du Clos des Combals). Sont également récompensés les premiers de chaque catégorie. Pour les autres courses, il faut attendre l'arrivée plus tardive des coureurs pour procéder à la remise des récompenses en suivant le même protocole.



11h30 : les premiers repas préparés par l'association des chasseurs de Saint-Jean sont servis aux coureurs qui en avaient fait la réservation. Cette année, c'est un rougail saucisse qui était au menu.

14h30 : arrivée du dernier coureur qui s'est vu offrir un trophée (ainsi que les derniers de chaque course) spécialement réalisé par le coureur Pierrot le Zigo, bien connu dans le milieu du trail. C'est ainsi que se termine cette 5^e édition du Trail de Clamouse, après le rangement et nettoyage nécessaire, avec en écho la satisfaction des très nombreux participants concernant l'organisation, les très beaux parcours, les dotations et les récompenses et surtout de l'enthousiasme et des encouragements de tous les bénévoles.

Si ce récit vous donne envie de participer comme bénévole au cœur de cette aventure en 2027, vous pouvez dès à présent prendre contact via le mail : traildeclamouse@orange.fr

Merci aux coureurs pour leurs remerciements qui font chaud au cœur !

« J'étais venu courir dimanche chez vous pour le plaisir de traverser les grottes, expérience inédite et amusante pour moi ! J'en ai pris plein les yeux pendant toute la course et je voulais vraiment remercier toute l'équipe de bénévoles pour cette organisation parfaite du début à la fin. L'ambiance au top, les cadeaux en abondance, les ravitos parfaits et le repas excellent !!! Merci de nous faire vivre des moments comme ça (même la météo était parfaite !). Bravo à toutes et tous et c'est sûr et certain : à l'an prochain ! »

« Un grand merci à toute l'équipe (signaleurs, ravito, organisateurs...) car sans vous tous il n'y a pas de course. Il ne faut pas l'oublier ! Le tracé est magnifique avec ces paysages à couper le souffle sans oublier la fameuse grotte de Clamouse. Merci encore. Ne changez rien et à l'année prochaine ! »

« Petit retour sur la course de 14km, j'ai vraiment adoré le parcours bien piquant et avec de beaux paysages, l'organisation vraiment top, les bénévoles top du top !!!! Et vraiment une excellente idée du dossard magnétique ainsi que la poterie du village et la photo souvenir : les dotations sont géniales. Ne changez rien on s'est vraiment régalé merci à vous tous. Et votre village est vraiment très joli ! »

Notre engagement caritatif

Cette année, une partie de la recette a été versée à l'association Centre Hérault de Pézenas, structure d'accueil d'adultes en situation de handicap mental, et servira au financement d'un voyage au Portugal pour une vingtaine de résidents. La remise d'un chèque de 600 euros a procuré l'enthousiasme des résidents.



Comité des fêtes : un début de saison réussi et une fête locale en préparation

Le Comité des fêtes de Saint-Jean-de-Fos a lancé sa saison estivale avec deux événements qui ont rencontré un très beau succès populaire.

Le loto organisé ces dernières semaines a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Habitants du village et visiteurs ont répondu présents pour partager un agréable moment autour du jeu et de la bonne humeur.

Les désormais incontournables Puces Géantes, organisées le 24 mai au stade municipal, ont elles aussi connu une excellente fréquentation. Exposants et chineurs étaient au rendez-vous dès le matin pour profiter de cette journée animée, placée sous le signe de la convivialité. Grâce à l'investissement des bénévoles et à une météo favorable, cette édition 2026 restera une belle réussite pour le comité.



Fort de cet engouement, le Comité des fêtes prépare désormais les prochains rendez-vous estivaux : le Toro Piscine le 4 juillet, le traditionnel repas républicain et feu d'artifice du 13 juillet, puis la grande Fête locale du 12 au 16 août 2026.

À cette occasion, le Comité des fêtes lance également un appel aux entreprises, commerçants et artisans locaux afin de soutenir les festivités estivales. Plusieurs formules de partenariat et de sponsoring sont proposées, permettant aux professionnels de gagner en visibilité tout en participant à la vie associative et festive du village. Les dons effectués sont par ailleurs déductibles des impôts.

Le Comité remercie chaleureusement les bénévoles, partenaires et visiteurs qui contribuent chaque année à faire vivre les traditions et l'animation de Saint-Jean-de-Fos.

Le Centre français de Secourisme de l'Hérault : une initiative locale au service de tous

Basée à Saint-Jean-de-Fos, le Centre Français de Secourisme de l'Hérault (CFS 34) est une nouvelle association engagée dans la formation aux gestes qui sauvent. Le 18 avril dernier, elle a organisé sa première session de formation aux Premiers Secours Citoyens sur la commune. Une belle réussite puisque cette première session affichait complet, avec des participants pleinement satisfaits des apprentissages proposés.



Forte de ce succès, l'association envisage l'avenir avec enthousiasme et ambition. Elle propose des formations à la carte, adaptées aux besoins des particuliers, familles ou groupes, et se déplace directement sur demande en salle ou à domicile.

Le CFS 34 intervient également en milieu scolaire dans le cadre des modules « Apprendre à porter secours », et propose des formations diplômantes telles que le PSC et le SST.

Pour tout renseignement ou pour organiser une session de formation, vous pouvez contacter le CFS 34 au 06.24.34.32.99 ou par mail CFS-34@hotmail.com

Club d'échecs Philidor

Samedi 16 mai 2026, le club d'échecs recevait 88 joueurs de tous âges, le plus jeune ayant seulement 6 ans. L'après-midi s'est passée entre concentration et convivialité sur 6 parties chacun.

Le club remercie les bénévoles sans qui ce moment ne pourrait avoir lieu. A quand la prochaine rencontre ?



Carrefour des Alternatives Citoyennes : « Tisseurs et tisseuses d'espoir »

Les 24, 25 et 26 avril s'est déroulée la 1^e édition du Carrefour des Alternatives Citoyennes à Saint-Jean-de-Fos. Deux jours et demi de rencontres, d'ateliers, de débats, de films et des tables rondes pour découvrir ou mieux appréhender ce dont les citoyennes et les citoyens sont capables dans des domaines aussi divers que l'économie, les solidarités, les nouvelles façons d'habiter ou encore de produire collectivement notre électricité... Sur notre village comme ailleurs, nous mesurons combien cet engagement citoyen au service des habitants et de leur territoire est un élément déterminant du vivre ensemble. Nous avons voulu nommer toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur savoir-faire et savoir-vivre, les tisseurs et tisseuses d'espoir !

Des films nous ont également permis de s'interroger sur la cohabitation entre les humains et les animaux qui partagent les mêmes territoires, sur la participation de la population pour coucher leurs difficultés et leurs espoirs dans les fameux « cahiers de doléances » ou encore de s'interroger sur le sens de la vie au travers de témoignages d'anciens...

Des spectacles, avec en particulier un trio de femmes aux voix envoûtantes et touchantes, une conférence chantée sur l'histoire de la chanson engagée, depuis la chanson de geste du moyen-âge aux goguettes. Trois tables rondes, sur l'économie sociale et solidaire, sur l'alimenta-



tion et les défis à relever et sur la démocratie à faire vivre en continu dans le respect de notre diversité. Et l'exposition « Notre Région », de Hervé Di Rosa et Claude Sicre, réalisée par Anagraphis et aimablement mise à disposition par la Région Occitanie.

Les échanges ont été riches et constructifs selon les participants et la convivialité a été de mise tout au long de ce festival un peu particulier. Nous avons également découvert la monnaie locale « La graine » qui a été notre monnaie d'échange et qui nous a permis de nous interroger sur le rôle de la monnaie dans notre vie quotidienne.

Nous voulons remercier toutes celles et tous ceux, sur le village qui ont permis que se tienne cet évènement, en particulier la municipalité, élus et agents, qui nous ont permis d'occuper les locaux et l'espace public, Familles Rurales, Le Diablotin et les encouragements de l'Arbre du Voyageur, celles et ceux qui nous ont aidé par leur bénévolat et celles et ceux qui ont participé.



récidive.

Nous étions neuf organisations associées : Alternatiba Montpellier, Barbotine Familles Rurales, Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault (CODEV), Enercoop, Transportons-Nous!, Eco-Habitons, Pepi Morena, La Graine et Radio Pays d'Hérault qui, avec trois autres médias indépendants, FM Plus, Divergence et le Web Magazine ALtermidi, a animé et enregistré les 3 tables rondes à écouter en podcast sur le site www.rphfm.org

Pour nous joindre : tisseurdespoir34@orange.fr

Odile Barette et Arnauld Carpier

Collectif Démocratie Alimentaire

Le Collectif Démocratie Alimentaire est un collectif de chercheuses et chercheurs qui partagent et mettent en commun leurs connaissances sur les systèmes alimentaires. Son objectif est double : produire et diffuser des savoirs scientifiques, mais aussi les confronter à des expérimentations concrètes sur le terrain.

Le collectif s'inscrit également dans une dynamique plus large d'engagement citoyen et scientifique, puisqu'il fait partie des fondateurs du collectif national « Pour une sécurité sociale de l'alimentation », qui promeut des modèles alternatifs d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

À la fin de l'année 2025, une dizaine de jeunes doctorantes et doctorants travaillant sur les systèmes alimentaires ont été accueillis dans le cadre d'un séminaire de recherche. Celui-ci a été rendu possible grâce à l'accueil de l'hostel Le Diablotin, qui a permis de réunir les participants dans un cadre propice aux échanges, entre partage de connaissances scientifiques et réflexion sur leur mise en pratique.

Une deuxième session a eu lieu le 18 mai, cette fois sur le campus de l'Agro de Montpellier. Elle sera suivie de deux journées d'études consacrées à la lutte contre la précarité alimentaire, auxquelles le Collectif DémocrAlim participera activement.

À travers ces initiatives, le collectif poursuit son ambition : faire dialoguer recherche, action et transformation sociale autour des enjeux alimentaires contemporains.

Contact : Dominique Paturel

democratie.alimentaire@gmx.fr

Une saison haute en couleurs pour le Foyer Rural

La saison des activités du Foyer Rural de Saint-Jean-de-Fos touche à sa fin, marquant une année riche en rencontres, en découvertes et en moments partagés. Tout au long de ces mois, petits et grands ont pu s'initier, progresser et s'épanouir à travers des activités variées, portées par l'énergie des animateurs et la convivialité des participants. Chaque atelier, chaque événement a contribué à faire vivre notre village et à renforcer les liens qui nous unissent.

L'Association du Foyer Rural propose un large éventail d'activités pour les jeunes et les moins jeunes, telles que : atelier mémoire, atelier arts plastiques, atelier théâtre, badminton, breakdance, fitness, gym-douce, judo, marche rapide, méditation, pickleball, pilates, qi gong, randonnées pédestres, sophrologie, tai-chi-chuan, trail et yoga.

D'autre part, plusieurs événements ont été organisés avec divers partenaires : le samedi 22 novembre 2025, la Compagnie de théâtre du Bout du Monde, a eu le plaisir de présenter sa création annuelle : « Merde ». Cette soirée a eu un succès certain.



Au mois de décembre 2025, une exposition consacrée à la Laïcité a été présentée par le Foyer Rural, la Mairie et l'Union Départementale des Foyers Ruraux et Associations du 34.

La 5^e édition du Trail a remporté un très grand succès : le nombre d'inscrits a atteint les 1000 personnes. Cette activité n'est possible que grâce aux personnes impliquées dans cette organisation : bénévoles, sponsors, commerçants et CCVH, que nous remercions chaleureusement. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans l'article spécialement consacré au trail dans ce même journal (*lire pages 20 et 21*).

Le Foyer Rural en collaboration avec Anim'Event 34 a organisé une animation de Playmobil qui a eu un vif succès. Lors de cet événement, un stand Lego a été animé par un animateur passionné de briques de la marque.

Au mois de mars 2026, notre association a présenté une exposition : « Un Monde sans Fin » consacrée à la protection environnementale en collaboration avec l'UDFRA34. Cet événement a été totalement construit par Assal Aya, en service civique et étudiante à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Le carnaval s'est déroulé sous le soleil du 11 avril 2026. C'est grâce aux bénévoles que notre char très coloré a animé les rues de notre village.

Cette fin de saison est l'occasion de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur passion et de leur bonne humeur pour faire de cette année une réussite. Bénévoles, intervenants et adhérents ont, ensemble, façonné un espace d'échange et de partage précieux.

Toute l'équipe de bénévoles du Foyer Rural vous souhaite de passer un très bel été, de bonnes vacances et espère vous retrouver nombreux à la prochaine saison 2026 – 2027.

Georges Derboven, Président du Foyer Rural

De la mémoire aux festivités : Lo Picart en action !

L'association Lo Picart, réunie en AG ce début 2026, continue sa mise en place d'événements dans le sens d'une collaboration entre toutes les générations du village.

Suite à la demande de Barbotine, à la mi-février notre vieux totem a reçu un accueil endiablé par les enfants de l'Accueil de loisirs venus rencontrer ce vigoureux « Picart ».

Début mars, le patrimoine des remparts était à l'honneur : Gilles Olivier, habitant du village, nous a entraînés dans la recherche du tracé de la première enceinte des fortifications médiévales, protégeant Saint-Jean-de-Fos ; au regard des parcelles cadastrales concernées, une lettre a été remise à ses habitants pour une visite éventuelle.

Le 17 avril, la conférence de Jean-Claude Richard a mis en lumière la résistance dans le Pays Cœur d'Hérault en 1943-1944. Dimanche 24 mai en matinée : notre totem s'est invité sur la place du village où nos fourches ont fait fuir ce diable de Picart avant de partager un petit apéritif.

Et les mois à venir ? Lors du marché des Potiers, nous serons toujours présents aux abords de la Tour de l'horloge.

Un cycle de conférences est aussi programmé à la chapelle St Genies :

- 19 juin : Origine du terroir viticole : Abbayes et moines, l'époque médiévale, l'installation des cépages, les années 1980 à nos jours avec Florence Montferran ;
- 17 juillet : Les guerres de religion de la fin 16e / début 17e jusqu'à la Révolution avec Jean-Claude Richard;
- Les 19 et 20 septembre pour les Journées du patrimoine : Exposition et animation « l'école communale aux 19/20e siècles » à la salle de la Bugade de 10h à 18h. Visites du village Samedi : conférence à 17h30 en rapport avec le thème de l'exposition. Dimanche : concert à la chapelle St Genies.



La fête de Cogordiers aura quant à elle lieu le 10 octobre à la salle polyvalente : le nom « Les Cogordiers » fait référence au sobriquet des habitants de Saint-Jean-de-Fos, et à la courge. Une réunion d'appel à d'autres associations a eu lieu le 14 mars. Concours de courges : semez vos graines de courge dès maintenant pour le concours de la plus belle courge, la plus biscornue, la plus grosse etc. Sera aussi proposée une conférence de Josiane Ubaud, ethnobotaniste et lexicographe occitane sur les sobriquets, les plantes et leurs usages. D'autres animations vous attendent avec un repas le soir sans oublier de la musique !

Pour les Journées du patrimoine, nous sommes à la recherche d'anciennes photos d'école, de photos d'instituteurs/institutrices de la fin du 19^e/début 20^e, ainsi que d'anciens cahiers ou livres d'écolier de même cette époque ou encore de pupitres anciens. Si vous voulez bien nous les prêter pour l'exposition, nous en prendrons le plus grand soin.

L'Association des potiers : une terre vivante de projets

En 2026, l'association des potiers de Saint-Jean-de-Fos a eu la grande joie d'accueillir 7 nouveaux ateliers au sein de sa structure. Ces ateliers se sont installés au cœur du village et aux alentours ces trois dernières années. Notre association, dont le but est la défense, la valorisation et le développement économique du métier de potier-céramiste, s'engage chaque année dans l'organisation d'événements à Saint-Jean-de-Fos. C'est pourquoi ces nouvelles adhésions sont importantes pour nous afin de permettre la pérennité et l'évolution de tout ce qui est pensé et organisé par l'association autour de la céramique tout au long de l'année.

Pour ouvrir cette saison 2026, une dizaine de potiers de l'association ont participé aux JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art), en collaboration avec l'Office de Tourisme de Saint-Guilhem-le-Désert les 11 et 12 avril. Au cœur du village, tout un programme d'expositions, de jeux de piste, de visites guidées. Mais également un atelier de sculpture participative, un second de décoration de coucourdes, puis un stand de tournage sur bois et un dernier de ferronnerie.



Le thème des JEMA cette année était « Le Coeur à l'ouvrage ». C'est ainsi que les potiers et artisans du village ont exposé des créations originales en forme de cœurs dans le jardin d'Argileum. Ces journées découverte sur les métiers de l'artisanat ont été très appréciées par un large public.

Les 25 et 26 juillet, notre Festival « Terre Vivante » fêtera sa 42^e édition. Ce marché de potiers se tiendra de 9h à 20h au cœur du village et sur l'avenue Gaston Brès où nous aurons le plaisir d'accueillir 50 productions différentes de céramistes venant de tout l'hexagone. Chaque année, notre marché organise une exposition à thème dans la salle de La Bugade (place de la mairie), ouverte à tous les exposants. Le thème de cette année proposera des pièces sur les « Contes et Légendes », de quoi nourrir les imaginaires et les expressions créatrices. La remise des Prix aura lieu le dimanche sur la place à 12h. Pensez à venir voter, aussi pour participer au grand tirage du jeu « le stand coup de cœur ».

Les temps forts du marché seront marqués par les animations proposées par Pierre Reynaud, tourneur à Saint-Jean-de-Fos, qui fera danser la terre tout au long de ces 2 journées sous les yeux du public, avec la fabrication au tour de pièces de toutes tailles. Il y aura également le célèbre atelier enfants de Dominique Timsit, potière archéologue à Soubès, qui accompagnera petits et grands dans la découverte de cette magnifique matière qu'est l'argile. Les visiteurs pourront réaliser des pièces suivant les différentes techniques proposées.

Cette année, notre invité d'honneur sera le céramiste-potier Allan Desquins dont les pièces sont présentées sur notre affiche. C'est un artiste spécialisé dans le vernis de terre dit de « terre sigillée ». Il est installé dans le Cantal. Il pratique la cuisson au bois, ce qui procure à l'objet des variations de couleurs chaudes, contrastant avec les noirs de l'enfumage.



Comme chaque année le Festival sera rythmé par des animations musicales. Nous aurons le plaisir de recevoir le duo La Belle Epoque Swing Jazz qui nous enchantera avec la voix nostalgique d'Annabelle Rixen, sa clarinette expressive et sa guitare jazz. Ce duo nous emportera vers l'authenticité et l'élégance du swing jazz.

Et enfin, du 19 au 29 septembre, l'association des potiers participera à la 16^e édition des Journées Nationales de la Céramique (JNC), qui se dérouleront dans toute la France. Elles font découvrir la diversité, la qualité et le dynamisme des ateliers de céramique et permettent la promotion et la reconnaissance de l'excellence céramique artistique.

Depuis 2024, les JNC ont proposé un fil rouge sur le thème des « jardins de fleurs ». Ces pièces céramiques sont installées dans des lieux prestigieux, atypiques ou patrimoniaux, en intérieur ou à l'extérieur. Le but étant de mélanger toutes les productions de fleurs pour créer un « Jardin merveilleux ». Une vingtaine de potiers de l'association exposeront dans le jardin d'Argileum. Nous y serons accueillis pour la seconde année et nous les en remercions, car ce jardin est un lieu chaleureux et ouvert au public.

Que le temps passe vite avec Barbotine – Familles Rurales !

Lorsque vous allez lire ce nouveau bulletin, nous serons déjà au milieu de l'année 2026 ! Si l'actualité nationale ou internationale est « plombante », c'est bien, de plus en plus, au sein de nos villages, à commencer par Saint-Jean-de-Fos, que s'épanouissent nos envies de convivialité, de partage, de culture et de festivités !

Bien souvent, cette dynamique, notamment pour qu'elle puisse s'inscrire dans la durée, repose sur un tissu associatif riche et divers, porté par les habitants du village, et autant que faire se peut, soutenu par notre municipalité. C'est dans ce contexte que l'association « Barbotine Familles Rurales » joue un rôle particulier, puisqu'elle est reconnue par l'institution (notamment la CAF) comme étant un Espace de Vie Sociale, c'est-à-dire un lieu ressource pour tout habitant, ou autres associations, ayant des projets collectifs pour le village.

Voici quelques actions proposées ces derniers mois :

Les jardins partagés : nous venons de fêter les 10 ans du jardin partagé ! Parti de l'envie de quelques habitants, soutenus par Barbotine, c'est aujourd'hui une trentaine de familles qui font vivre ce magnifique espace de notre village, accueillant des événements divers, ouverts à tous : formations jardinage, comptage des oiseaux avec la LPO, soirées festives...



Le parcours culturel : chaque semestre, un petit groupe de bénévoles sélectionne des événements culturels sur le territoire (notamment Montpellier, mais pas que !) avec l'objectif d'en faciliter l'accès au plus grand nombre via des tarifs réduits et du covoiturage (à commencer par le minibus) : jusque-là, que des bons retours et de belles expériences ! Et n'oublions pas notre participation au festival du court-métrage, qui, cette année, a bien rencontré son public, enfants comme adultes.

Les tea-tchat : c'est le mode « café associatif », pour parler de tout et rien (une revue de presse y est à votre disposition), et pour ceux qui le souhaitent, en anglais : la décontraction est le meilleur moyen pour parler une langue étrangère quand on est un peu complexé ! Bon pour l'instant, c'est une fois par mois, avec quelques nouveaux bénévoles, ce pourrait être toutes les semaines.

Le Projet Alimentaire de Territoire : c'est un projet porté par le Pays Cœur d'Hérault qui a identifié Barbotine comme un des lieux d'accueil de ses animations. Ce projet n'a pas une énorme visibilité, pourtant, en France, seuls 9 territoires ont été retenus pour cette expérimentation, dont le nôtre... Pas mal !

Et pour l'avenir : n'oublions pas non plus les personnes en difficulté : Barbotine vient d'intégrer, en tant qu'association familiale, via un des membres de son Conseil d'Administration, le Centre Communal d'Action Sociale (le CCAS) de la commune, et, l'un pouvant compléter l'autre, va bientôt proposer un temps d'accompagnement au numérique dans ses locaux. Bien entendu, nous continuons le vestiaire solidaire, fruit de notre partenariat avec le Secours Populaire.

Tout ceci étant dit, pensons à notre activité historique : le centre de loisirs pour enfants et jeunes ! Ouvert le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires.

Certes, il s'agit d'un service indispensable pour beaucoup de familles, mais malgré la fin des Temps d'Accueil Périscolaire, nous portons encore et toujours une véritable ambition éducative.



Nous avons intégré récemment la démarche de labellisation « éco-centre » qui consiste à développer l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nous sommes accompagnés par l'association Demain la Terre qui intervient également auprès des enfants. Aux vacances d'hiver les enfants se sont initiés à la permaculture avec la réalisation d'une spirale aromatique dans la cour.

Les jeunes ont réalisé un livret numérique lors d'un stage de 3 jours avec le service lecture publique de la CCVH aux vacances de printemps.

Séjour ados ! Cet été, du 6 au 10 juillet, un séjour culturel à Bouillon Cube au Causse de la Selle est proposé aux ados. Le séjour sera rythmé d'activités artistiques avec la compagnie le Baril, le plateau radio avec RPH et d'activités de plein air, baignade... Les inscriptions sont ouvertes, infos et tarifs au 04 67 54 00 57 ou par mail alsh34150@gmail.com.

Pour finir, Barbotine assure la coordination de notre Convention Territoriale Globale (CTG) sur Saint-Jean, dont l'objectif est de favoriser la coopération entre les acteurs de la commune sur les thématiques : enfance jeunesse, animation de la vie locale, accès aux droits et parentalité. Une vraie ambition vertueuse !

En 2026, nous renouvelons cette convention pour les 5 prochaines années.

Vous souhaitez en savoir plus ? Y participer ? Contactez-nous !

A bientôt, et au plaisir de nous croiser sur la place du village, dans nos locaux, aux jardins partagés, ou lors des animations organisées par notre riche tissu associatif.

Vivre à St Jean

Vivre à St Jean vous propose sa quatrième édition de la fête des tonneliers et de l'olive de St Jean le dimanche 8 novembre 2026. Merci de retenir cette date car nous comptons sur vous.

En 2023, nos Cougourlines étaient déjà là devant le buffet aux boissons offertes par la municipalité et face à un public silencieux, malgré son nombre, par respect pour la performance de nos jeunes comédiennes qui jouaient des scénettes sur les atouts du tonneau gaulois par rapport à la lourde amphore romaine et évoquaient Diogène ... sans micro !





En 2024, nous honorons « Bob » le talentueux confiseur, notre ami Armand Villaret, intronisé dans l'ordre de l'olive et de l'olivier et qui nous a régalés de sa faconde et de ses anecdotes. En 2025 suivirent plusieurs intronisations et un hommage à Fernand Albe, fidèle à son poste sur la place durant des décennies.



En 2026 nous allons encore plus loin avec une fabrication de tonneau par un maître tonnelier qui nous vient de Charente mais cela ne sera pas la seule surprise ...

Vivre à St Jean, c'est aussi la participation à la réorganisation du périscolaire et nous invi-

tons les familles à remplir le questionnaire de Barbotine et à nous retrouver lors de la fête des associations en septembre, notamment pour l'aide aux devoirs. À noter que dans le questionnaire de Barbotine, le contrat local d'accompagnement scolaire n'est pas évoqué et nous amène à envisager plus qu'une aide aux devoirs.

Si Barbotine était amené à ne pas poursuivre ce dispositif, Vivre à St Jean étudiera avec vous, si vous le souhaitez, la possibilité de reprendre le flambeau pour qu'il ne s'interrompe pas et prenne l'envergure de service qu'il mérite. Nous voulons rendre hommage à Nathalie Gau qui a réalisé un magnifique travail auprès du petit groupe d'enfants qui a eu la chance de bénéficier de ses compétences cette année. Ce dispositif nous semble au cœur de notre engagement de projet éducatif de territoire avec le soutien de la mairie et notamment de la branche famille de la sécurité sociale pour ce contrat local.

Guy-Charles Aguilar

Singes en fête 2 : le mélange gagnant

Le collectif Mescla a proposé une superbe 2^e édition de Singes en fête samedi 16 mai. La place du village a été animée par des ateliers créatifs toute la journée, on pouvait y fabriquer ses tee-shirts au logo de l'association, les enfants pouvaient s'initier au street art comme à tisser de leurs mains des voiles d'ombrages. L'après-midi, les compagnies sans Blagues et La Soif ont captivé le public par leur acrobaties et humour burlesque pour les uns, et leur très poignant spectacle de danse sur le thème de la fête pour les autres. Le soleil couchant, la batterie et le saxophone du groupe Baatax ont fait danser les gens et n'a laissé personne assis. La DJ Kbirra a repris le flambeau avec brio et a continué à faire vibrer la foule jusqu'à la fin de l'événement.

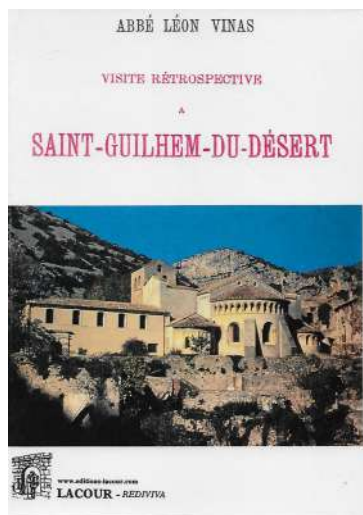
Mescla, signifiant mélange en occitan, a été le nom choisi pour cette association parce qu'ils et elles sont convaincus que le mélange est une richesse. Raison pour laquelle ces événements sont tout public et ouverts à toutes et tous. Mélange enfin d'impatience et de suspens pour connaître les futurs événements de l'association dont la date de la troisième édition de "Singes en fête" qui s'ancrera, on l'espère, comme un rendez-vous annuel !



Un peu de lecture... et d'histoire !

« Depuis sa source, notre fleuve n'a trouvé sur ses pas que le calcaire nu, qu'il a miné et creusé par sa force et avec le temps, se faisant à droite et à gauche ce lit encaissé et d'une si singulière structure, que nous ne manquerons pas de remarquer bientôt en remontant son cours. Tout à coup la nature du sol change ; les rochers abrupts qui le resserraient disparaissent ; un pays tout nouveau s'ouvre devant lui, et alors les eaux creusent un gouffre dont on ne voit pas le fond, ce qui a fait appeler ces lieux Gouffre noir, *Gurges niger*, d'où le village voisin a pris le nom qu'il a porté jusqu'au milieu du XIIe siècle : Saint-Jean de *Gur-gite nigro*, de *Gurgo nigro*. Une forteresse entourant l'église de Saint-Jean et les habitations attenantes qui dépendaient de la paroisse de Saint-Genès-de-Litenis, fut construite par l'abbé de Saint-Guilhem, qui en était seigneur, sur l'autorisation de Louis VII, dit le Jeune. Le diplôme est daté de Souvigny, la vingt-sixième année de son règne (1162), en présence du pape Alexandre III, et signé par le chancelier de France, Hugues, évêque de Soissons.

Après cette date, le village quitte son nom tiré du *Gouffre noir*, pour prendre celui de Saint-Jean de la forteresse et du fort (de *fortia*, de *fortio*), de *fortz*, de *fors*, de *fos*, et enfin par euphonie, mais seulement au siècle dernier, Saint-Jean-de-Fos. Tous les textes anciens protestent contre l'étymologie de fosse, pour dire gouffre. »



Extrait du livre « *Saint-Guilhem-du-Désert* » de l'abbé Léon Vinas, préfacé par Jean-Claude Richard, directeur de recherche honoraire au CNRS et membre de l'association *lo Picart*. Disponible à la bibliothèque de Saint Jean de Fos.

Etat Civil

Naissances

- ◆ Waris MAK GRANJA, née le 28 octobre 2025
- ◆ Taïna BERTRAND, née le 21 novembre 2025
- ◆ Jaimie ROULLÉ, né le 05 décembre 2025
- ◆ Noah MARTIAS, né le 08 décembre 2025
- ◆ Giuseppe CARADONNA, né le 20 mars 2026
- ◆ Zoé DEMAIZIERE MARC, née le 29 mars 2026
- ◆ Loup NERY PION, né le 09 avril 2026

Mariages

- ◆ Ludovic BUTEAU et Maud DE CRESCENZO, mariés le 18 avril 2026
- ◆ Julien MOBRÉ et Steicy ECCLI, mariés le 02 mai 2026
- ◆ Paul MAESO et Stephany AISPURO DECUADRA, mariés le 11 mai 2026
- ◆ Stéphane DORDAN et Sabine THOMAS, mariés le 23 mai 2026
- ◆ Teddy LABORIEUX et Emeline MARSAL, mariés le 23 mai 2026

Décès

- ◆ José-Luis MARTIN, décédé le 25 novembre 2025
- ◆ Paul DELIEUZE, décédé le 10 décembre 2025
- ◆ Marie-Thérèse ARNAUD Vve DURAND, décédée le 11 décembre 2025
- ◆ Nicole RAMOND Vve SIMO, décédée le 19 décembre 2025
- ◆ Bernadette MOLL Vve TRONCHE, décédée le 11 février 2026
- ◆ Michelle PIGNOL Vve DEJEAN, décédée le 20 février 2026
- ◆ Anne ALBE Vve VILLARET, décédée le 27 février 2026
- ◆ Joël GAU, décédé le 1er mars 2026
- ◆ Jacqueline MASQUELIER Epse THILLAYE DU BOULLAY, décédée le 23 avril 2026
- ◆ Madeleine SERNIN Epse RICARD, décédée le 23 avril 2026
- ◆ Aline COURET, décédée le 13 mai 2026
- ◆ Monique BELTRAND Vve BOUISSIÈRE, décédée le 25 mai 2026

— 42^{ème} —

MARCHÉ DES POTIERS

SAINT-JEAN-DE-FOS



25 • 26 juillet 2026

45 CÉRAMISTES
ANIMATIONS
EXPOSITION À THÈME

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL ÉVOLUE



Nouvelle équipe

Nouveaux projets



Nouveau bulletin



Nouvelles rubriques

À DÉCOUVRIR EN DÉCEMBRE 2026

ÉVÉNEMENTS

PROGRAMME DE JUIN À SEPTEMBRE 2026

Un programme pour tous, tout l'été !

Nous vous attendons pour partager des moments festifs et chaleureux.

Retrouvez ces informations sur l'application :

Là vie locale et sur les réseaux sociaux



20

Juin

Fête de la musique

Soirée à partir de 20h sur la place du village, animée par : Duo Swing, Voodoo Cherry, DJ Vinyls

04

Juillet

Toro Piscine

Toro piscine organisé au stade par le Comité des Fêtes

08

Juillet

Festi'fos

Soirée conviviale animée par les Sonarmen
Restauration sur place, food trucks et boissons locales

13

Juillet

Feu d'artifice

Repas organisé à partir de 20h par le Comité des Fêtes puis retraite au flambeaux et feu d'artifice suivis d'une soirée animée par DJ

25-26

Juillet

Marché des Potiers

45 exposants sur le thème "Contes et Légendes" sur la place de la mairie et l'avenue Gaston Bresse. Remise des 3 prix le dimanche à 12h30

29

Juillet

Festi'fos et animations sportives

Animations sportives proposées par Hérault Vacances de 17h à 21h sur la place puis soirée animée par les Mobil'hommes.
Restauration sur place, food trucks et boissons locales

12-16

Août

Fête votive

Fête du village organisée par le Comité des Fêtes.

19

Août

Festi'fos et La route du sel

Place au terroir - Remise du Sel de la route du sel sur la place du village puis soirée au stade animée par Granizado de Limón. Buvette, foodtrucks et restauration sur place.

06

Septembre

Fête des associations

Expositions des différentes associations du village